

Ordonnance Souveraine n° 9.926 du 15 juin 2023 modifiant l'Ordonnance Souveraine n° 6.255 du 30 janvier 2017 relative à l'allocation de soutien à l'emploi, modifiée

Type	Texte réglementaire
Nature	Ordonnance Souveraine
Date du texte	15 juin 2023
Publication	Journal de Monaco du 23 juin 2023 ^[1 p.3]
Thématiques	Protection sociale ; Chômage et reclassement

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/ordonnance/2023/06-15-9.926@2023.06.24>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Vu la Constitution, notamment ses articles 39, 70 et 92 ;

Vu la loi n° 841 du 1er mars 1968 relative aux lois de budget, modifiée ;

Vu Notre Ordonnance n° 6.255 du 30 janvier 2017 relative à l'allocation de soutien à l'emploi, modifiée ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 19 mai 2023 qui Nous a été communiquée par Notre Ministre d'État ;

Voir l'article 3 de l'Ordonnance Souveraine n° 6.255 du 30 janvier 2017.

Notre Secrétaire d'État, Notre Secrétaire d'État à la Justice, Directeur des Services Judiciaires et Notre Ministre d'État sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 23 juin 2023

^{^ [p.1]} <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2023/Journal-8648>